

Le mini Max' est disponible dans les lieux suivants :

la mairie, la médiathèque, la garderie, la boulangerie, le bar-restaurant et la cabane à livres.

### Boulangerie - Commerce multi-services Pouly

Tél : 02 99 06 70 48

Ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 07h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h30, les dimanches de 07h30 à 13h00

### Bar Tabac Restaurant

Tél : 02 99 06 79 04

Ouvert du lundi au vendredi 7h00 à 19h00  
le samedi de 7h00 à 18h00  
le dimanche selon les événements locaux

### Food trucks

**Mardi soir : Ty Pizz** de 18h00 à 22h00, parking de la boulangerie, contact : 06 71 07 90 05.

**Mercredi soir : J'peux pas j'ai galette** de 16h00 à 20h00, place Solidor, contact : 06 73 98 66 60.

**Jeudi soir : Au régal de Brocéliande** de 18h00 à 22h00 parking de la boulangerie, contact : 07 48 12 23 21.

**Dimanche soir : Alma Pizza** de 17h30 à 21h00, place Solidor, contact : 06 74 61 98 44.



Album Maxent d'Autrefois

En vente

à l'accueil de la mairie

et

à la médiathèque

20 euros

Directeur de la publication: Ange Priouil

100 exemplaires imprimés par nos soins

Contact : [communication@maxent.fr](mailto:communication@maxent.fr)

« Ne pas jeter sur la voie publique »



# Le mini Max'

## A la rencontre de la nouvelle responsable du Périscolaire

### Tiphenn, pouvez-vous vous présenter ?

Bien sûr ! Je m'appelle Tiphenn, j'ai 26 ans et je suis originaire de Maxent. J'y ai grandi et j'ai fait toute ma scolarité maternelle et primaire à l'école des Gallo-Peints.

Depuis mes 17 ans, je travaille dans le domaine de l'animation. Pendant les mercredis et les vacances, j'ai eu la chance d'accompagner des enfants dans différents accueils de loisirs et en babysitting. L'animation a toujours été une évidence pour moi : j'aime concevoir des projets, accompagner les enfants dans leur éducation et leur vie extra et périscolaire. C'est donc tout naturellement qu'après mon bac, j'ai choisi de faire un DUT Carrières Sociales à Rennes, option animation sociale et socioculturelle. À la suite de mon diplôme, j'ai effectué un service civique à l'AFEV de Rennes, une association qui accompagne les enfants dans leur scolarité par des actions ludiques et pédagogiques, comme, par exemple, apprendre les mathématiques à travers un atelier cuisine ! En 2021, après cette belle expérience d'un an, j'ai rejoint L'Inter'Val en tant qu'animatrice enfance-jeunesse. J'ai notamment été l'animatrice de l'espace jeunes de Maxent pendant un an, et j'ai également travaillé à l'accueil de loisirs. J'ai donc retrouvé certaines petites têtes... qui ont bien grandi depuis !

Et me voilà aujourd'hui de retour à Maxent, en tant que responsable périscolaire. Je suis ravie de pouvoir commencer cette nouvelle aventure, de poursuivre le travail engagé par Nathalie et de continuer à collaborer avec les équipes, les écoles et les familles. En dehors du travail, j'aime m'impliquer dans la vie associative. Je suis d'ailleurs bénévole aux associations Les Marchés de Maxent, où vous pourrez me croiser l'été derrière le bar lors de ces belles fêtes conviviales.

### Qu'est-ce qui vous a incitée à postuler à la mairie de Maxent ?

Quand j'ai appris que le poste de responsable périscolaire se libérait, j'y ai vu une belle opportunité d'évoluer, de découvrir un autre aspect de l'animation et du périscolaire.

Grâce à la collaboration entre l'Inter'Val et Nathalie, j'avais entendu parler de tout ce qui avait été mis en place par la mairie et les équipes. J'ai trouvé ça formidable pour une commune de la taille de Maxent. J'avais envie d'un nouveau challenge, et surtout de m'investir dans la commune où j'ai grandi, en contribuant à l'évolution du service périscolaire. Le fait de pouvoir aussi gérer le Conseil municipal des jeunes (CMJ) m'a beaucoup attiré. Cela fait plusieurs années que j'ai cette double casquette enfance-jeunesse, et j'aime accompagner les jeunes à s'investir sur leur territoire, leur donner des espaces d'expression et de liberté, et leur transmettre les outils pour devenir les adultes de demain.

### Quelles sont vos fonctions ?

Je suis responsable périscolaire, ce qui signifie que je coordonne tous les temps périscolaires, la garderie du matin et du soir, ainsi que la cantine et que j'encadre l'équipe d'agents périscolaire.

J'accompagne les équipes dans la conception de leurs animations, je leur donne les moyens de mettre en place des projets avec les enfants et je fais le lien avec les familles et les écoles.

Je suis également présente sur le temps de cantine pour soutenir les équipes.

J'assure aussi le lien avec les partenaires du territoire afin de garantir une cohérence éducative à l'échelle communale. Ce sont les mêmes enfants qui fréquentent ces différents espaces, il est donc essentiel que toutes les personnes qui participent à leur accompagnement travaillent ensemble pour offrir la meilleure qualité possible de service.



Enfin, j'assure la gestion du CMJ, en rencontrant régulièrement les jeunes pour les accompagner dans la mise en place de leurs projets et de leurs actions citoyennes

#### Avez-vous déjà pensé à des innovations concernant le périscolaire ?

Je trouve que c'est une très belle initiative d'avoir créé ce poste à Maxent. Cela permet de structurer le service, de donner davantage de moyens aux équipes et d'avoir un référent sur lequel s'appuyer en cas de besoin.

Pour moi, cela montre que les services enfance et jeunesse sont pris en considération et qu'ils occupent une place essentielle dans la dynamique de la commune.

L'agrandissement des locaux est aussi une excellente chose, il offre de meilleures conditions de travail pour les équipes et une qualité d'accueil renforcée pour les enfants, avec plus d'espace pour jouer, créer et s'épanouir.

Je suis ravie d'avoir rejoint cette équipe, qui m'a très bien accueilli, et de pouvoir contribuer à la vie de Maxent à mon échelle.

Au plaisir de se voir à Maxent.

Tiphenn DURAND

### Avis d'enquête publique

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Brocéliande, arrêté par délibération du Conseil syndical le 17 juin 2025, qui se déroulera :

**du 31 octobre 2025 à 9 heures au 1er décembre 2025 à 17 heures inclus,** soit pendant 32 jours consécutifs

Les objectifs de la révision du SCoT sont :

- Tenir compte des évolutions du contexte législatif prescrites par la loi ELAN de 2018, par la loi climat et résilience de 2021
- Approfondir et intégrer au SCoT : les études sur l'aménagement commercial, les réflexions sur l'organisation spatiale et l'armature territoriale, les démarches et projets de territoire,
- Prendre en compte les documents de rang supérieur avec lesquels le SCoT doit être compatible, dont le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) approuvé en novembre 2019

Les conditions de contribution et horaire de permanence sont consultables sur les panneaux d'affichage de la mairie, sur panneau pocket ou bien sur le site de la mairie.

**L'air de votre maison est-il sain ?**  
Le radon : un gaz inodore, un vrai enjeu de santé

Mardi 09 décembre 2025 de 18h30 à 21h00  
Réunion d'information à Saint-Méen-le-Grand  
Centre Théâtre Boëdec, Rue du Mélyend Pôle senior  
Entrée libre et gratuite

Informations et réservation du kit : [www.pays-broceliande.bzh](http://www.pays-broceliande.bzh) dans Actualités ou en flashant ce QR code

A venir : des ateliers de création de produits ménagers et cosmétiques (fabrication avec des ingrédients simples et naturels)

**MÉDIATHÈQUE L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE | MAXENT**

**SPECTACLE | 7 DÉCEMBRE | 15H30**

*La Lettre oubliée de Noël*

**GRATUIT SUR RÉSERVATION | DÈS 5 ANS**

RÉSERVATIONS AU 02 99 06 76 04  
1 RUE DU PRÉLOIS | 35380 MAXENT

art'flex

### SMICTOM

collecte de déchets

**Bac vert:** les jeudis 27 novembre 11 et 26 décembre

**Bac jaune:** les jeudis 20 novembre, 4 et 18 décembre

Il est important de sortir vos bacs poignées vers la rue.

#### Déchetterie Plélan-le-Grand:

lundi, jeudi et samedi : 9h-12h30  
13h30-17h30

#### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAL

##### À QUATRE PATTES

Visiteurs ou résidents de notre charmant village, nous constatons que la plupart d'entre vous respectez l'obligation de tenir vos animaux en laisse et de ramasser leurs déjections pendant les promenades. Les espaces publics n'étant pas des crottoirs, chaque propriétaire est invité à ramasser les crottes à l'aide d'un papier ou d'un sachet prévu à cet effet et facilement transportable, pour le confort de tous.

### FÊTE DES ECOLES

**École les Gallo-Peints**, samedi 13 décembre  
Vide jouets de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

**École saint-Joseph**, vendredi 12 décembre, arbre de Noël, repas à emporter Rougail saucisses ou tartiflette, commande auprès des commerçants, la boulangerie Pouly et le restaurant Le Solidor.

### Inscription sur les listes électorales

Dates des élections municipales :

1er tour : dimanche 15 mars 2026

2nd tour : dimanche 22 mars 2026

Les inscriptions sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, sont déposées au plus tard le vendredi 6 février 2026 :

- En mairie.
- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](http://service-public.fr).

Documents à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport.
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 49 de novembre 2025.